

# Plate-forme de revendications du lycée Marcel Cachin Saint Ouen

## 1. LES CONSTATS

---

### Sur la DHG et la structure du lycée :

- Suppression de la première et de la terminale S
- Suppression des postes d'histoire géo, physique, maths, SI,...
- D'autres postes qui deviennent Complément de Service Donné comme le poste de philosophie.
- Les moyens attribués pour la SEP ne permettent pas de faire les dédoublements nécessaires, faut-il diminuer le nombre d'heures de cours élèves pour travailler en heures dédoublées ?
- Une part très importante d'HSA dans la DHG, à titre d'exemple, (33 HSA en STMS et aucune création de poste ou 45 HSA en électricité et aucune création de poste, ...) Le taux d'encadrement très insuffisant contribue à la dégradation des conditions de travail et des relations entre élèves et enseignants.

### Sur la vie scolaire :

- Précarisation croissante des AED étrangers à qui on renouvelle les contrats de manière très aléatoire.  
  
En effet, les AED étrangers voient leurs contrats reconduits au rythme de des renouvellements de leurs titres de séjour et subissent donc des interruptions de contrats inacceptables qui nuisent à la stabilité du lycée. Cet équilibre est d'autant plus mis à mal que d'autres AED se voient proposer des contrats d'un mois renouvelés ou non en fonction de leur « rayonnement » !!!
- Conditions de travail difficiles, hausse des violences, des intrusions de personnes extérieures, le personnel de vie scolaire est exténué.
- A titre d'exemple, le portail du lycée est cassé depuis lundi 3 mars et est donc totalement ouvert depuis.

### Avenir du lycée :

- La suppression de classes en LGT nous fait craindre la fermeture du lycée général et technologique. La fermeture d'établissements dans un département en expansion démographique va dégrader les conditions d'accueil des élèves sur l'ensemble des établissements.
- Deux collèges vont être rattachés au lycée (un à l'île Saint Denis celui qui est en construction à côté de notre lycée) malgré cela, aucune ouverture de classe de seconde n'est prévue à la rentrée. Ceci, alors que 13 classes dans le département ont été ouvertes à la rentrée de septembre.
- Malgré les très nombreuses demandes émanant des équipes du lycée depuis plusieurs années, nous n'avons toujours aucune nouvelle du Rectorat concernant l'avenir du lycée. Sachant qu'un nouveau lycée de la santé va être construit à la Plaine Saint Denis nous n'avons jamais réussi à obtenir d'informations sur les conséquences de cette ouverture sur notre lycée.
- Nous n'acceptons pas de voir les classes et les postes disparaître au coup par coup, de voir nos collègues livrés aux aléas des cartes scolaires, et voir disparaître la mixité et la polyvalence (SEP, LGT, classes industrielles et sanitaires et sociales) qui contribuent à l'équilibre de notre établissement.

### Fonctionnement interne ; matériel défectueux :

- Un demi-poste de secrétaire qui disparaît.
- Précarisation des surveillants : on en arrive à des contrats d'un mois en série !
- Pas d'accès à internet, un matériel extrêmement vétuste, des conditions déplorables d'enseignement qui contribuent à l'instauration d'un climat de tension nuisant à la réussite des élèves.
- Des pressions accrues sur l'ensemble du personnel, et en particulier sur les plus précaires.

## **2. LES REVENDICATIONS**

---

### **Avenir du lycée :**

- DES GARANTIES PRECISES SUR L'AVENIR DU LYCEE.
- Le maintien des classes et des postes dont la fermeture est programmée pour la rentrée 2014.
- Face aux fortes craintes de la fermeture du LGT, une visibilité et des garanties sur l'avenir des personnels.
- Le maintien du caractère polyvalent du lycée.
- L'ouverture de classes de secondes générales pour alimenter les sections générales et technologiques.
- La transformation des HSA en heures poste quand c'est possible.
- La restitution des heures d'enseignement, obtenues en 1998 au titre de la ZEP, permettant le dédoublement des cours de la Section d'Enseignement Professionnel, et perdues depuis.
- Le respect du seuil de 24 élèves en SEP (Aujourd'hui, 30 élèves en ASSP et SPVL).
- Le maintien du classement ZEP du lycée.

### **Vie scolaire :**

- Des contrats respectant le statut des AED prévoyant des contrats de trois ans renouvelables une fois, sans discrimination liée à leur nationalité.
- L'embauche de nouveaux personnels à la hauteur des besoins de l'établissement.
- L'extension de la prime ZEP aux AED.
- Le maintien du CIO sur la ville de Saint-Ouen.

### **Administration :**

- Le maintien du poste de secrétariat intendance.

**Conditions matérielles :**

- Une rénovation en profondeur du lycée et pas la promesse d'un plan quinquennal de travaux comme c'est le cas depuis 10 ans.